

**Zeitschrift:** Revue suisse de photographie  
**Herausgeber:** Société des photographes suisses  
**Band:** 10 (1898)  
**Heft:** 11

**Artikel:** Taches d'eau dans les clichés  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-524957>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 01.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## Taches d'eau dans les clichés.

---

**N**ous avons reçu de M. René d'Héliécourt, la lettre suivante qu'il a adressée à la *Gazette du photographe amateur*. Nous nous empressons de la publier :

Paris, le 5 Novembre 1898.

Monsieur le Directeur de la *Revue suisse de photographie*,  
40, rue du Marché, Genève.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous donner connaissance de la lettre suivante que j'adresse à M. Panajou, gérant de la *Gazette du photographe-amateur* de Bordeaux, à raison d'une note qu'il a publiée dans ce journal et que vous avez reproduite dans votre numéro d'août-septembre.

Je compte sur votre impartialité pour insérer ma réponse dans votre prochain numéro :

Monsieur,

On me communiqué un numéro de la *Gazette* dans lequel a paru, sous votre signature, une note relative à mon article sur l'*Eau de pluie d'orage*, publié dans la *Photo-Revue* du 15 juillet dernier.

De même que le personnage que vous citez fort à propos, je vise à ramener toutes choses à leurs justes proportions.

Vous me permettrez donc de vous faire remarquer que, pour exposer la question sous son véritable jour, il vous aurait fallu donner les *caractères distinctifs* des traces que peut laisser l'eau pure sur la gélatine des clichés.

Ces caractères sont-ils identiques à ceux que je résumais ainsi dans l'article visé :

... Les gouttes de pluie ont réagi à la façon d'un réducteur, elles ont transformé la teinte noir-bleu du négatif en une teinte brune plus claire.... Au centre des plus importantes de ces taches, l'œil distingue un dépôt, sorte de résidu dont la présence suffit à indiquer que l'eau contenait les éléments nécessaires à une réaction chimique... ?

J'en doute et pour cause.

Vous avez seulement constaté que l'eau, *quelle que soit sa provenance*, peut bien causer quelque chose... que vous ne distinguez pas très bien, et vous terminez en assimilant les clichés aux toilettes claires, en paraissant oublier que, dans ce dernier cas, les taches sont *plus foncées* que le ton du tissu, alors que, dans l'article par vous relevé, il s'agissait d'une *diminution d'intensité*, avec *modification* de tonalité, et *dépôt* pulvérulent.

Ne m'est-il pas permis de penser que le simpliste Michel Ardan, tout rebelle qu'il soit aux mathématiques, n'aurait pas été de votre avis ?

Veillez faire à ma réplique l'honneur de l'insérer dans votre prochain numéro, et recevez, Monsieur, mes saluts pressés.

René d'HÉLIÉCOURT.

D'autre part, MM. Lumière nous écrivent en date du 14 novembre, une lettre d'où nous extrayons ce qui a rapport aux taches que l'eau produit sur les phototypes et généralement sur les plaques :

« En ce qui concerne la cause des taches dont il est parlé dans la *Revue suisse*, nous croyons *a priori* qu'il n'est, en effet, pas utile de faire intervenir l'action de l'ozone et de l'ammoniaque pour en expliquer la cause, mais cependant il est difficile d'être très affirmatif. A notre avis, ces taches sont bien dues à des variations de rapidité de séchage, variations qui amènent des différences d'intensités, mais le mécanisme de cette action n'a pas encore été déterminé. »

Nous sommes heureux que MM. Lumière partagent *a priori* notre opinion sur l'origine des taches susdites, et nous espérons vivement qu'ils nous donneront bientôt une explication raisonnée de cet étrange phénomène.

D.